

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 4

Rubrik: La 40 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France s'est tenue à Paris le 29 mai 1958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 40^e Assemblée générale

de la Chambre de commerce suisse en
France s'est tenue à Paris le 29 mai 1958

ALLOCUTION

de

S. Exc. Monsieur Pierre MICHELI
Ambassadeur de Suisse en France



Votre Assemblée revêt cette année une importance particulière. Vous célébrez le 40^e anniversaire de votre Compagnie. Je suis heureux de pouvoir m'associer à cette fête et de vous exprimer les félicitations et les vœux de l'Ambassade.

Votre Président aurait souhaité qu'un membre du Conseil fédéral prît part à la manifestation d'aujourd'hui. Cela n'a malheureusement pas été possible. Le Président de la Confédération a cependant tenu à vous adresser un message pour vous apporter le salut du Conseil fédéral (*).

(*) Le message du Président de la Confédération a été reproduit en page 1 de notre dernier « Bulletin bleu ».

A cet hommage rendu à la Chambre de Commerce Suisse en France par le plus haut magistrat de notre pays, je voudrais ajouter l'expression des sentiments que nous éprouvons, mes collaborateurs et moi-même, lorsque nous considérons le travail fourni par votre Association depuis le 16 novembre 1918, date de sa fondation, jusqu'à ce jour. Sentiments de reconnaissance pour l'esprit qui anime, Messieurs, votre Compagnie, devenue un instrument précieux de la collaboration économique franco-suisse. Sentiments de reconnaissance aussi pour l'aide efficace que nous avons toujours trouvée auprès de vous lorsque nous avons fait appel à vous. Votre action est souvent complémentaire de la nôtre et, une fois de plus, je voudrais dire tout le prix que j'attache aux rapports étroits qui existent entre votre Direction générale et les services de l'Ambassade. La vie économique n'est jamais statique. Elle est en perpétuelle évolution sous la poussée de pressions diverses, politiques ou techniques. La Suisse a toujours cherché à s'adapter à cette évolution. Par votre action vous avez su soutenir ces efforts d'une façon efficace.

Cette œuvre continue, qui s'étend sur quarante années, n'a été possible que grâce au dévouement de ceux qui se sont succédé à votre présidence, dans vos commissions et à votre direction générale. Heureuses sont les institutions qui trouvent pour les diriger et pour les servir des hommes de valeur, qui, sans ménager leur peine, leur consacrent le meilleur d'eux-mêmes! Vous avez eu ce bonheur, Messieurs. La liste de ceux qui ont contribué à la réalisation des objectifs que vous vous étiez fixés est trop longue pour que je les cite tous. Je voudrais cependant mentionner spécialement : parmi les anciens, M. Ferdinand Dobler, votre doyen, votre premier Président, que nous aurions aimé pouvoir saluer ici ce soir et auquel nous adressons des pensées particulières; parmi les récents, M. Hugues Jéquier, votre Président de 1949 à 1952, qui a rendu le grand service à votre Compagnie de prendre sa direction dans des conditions difficiles et qui lui a donné une nouvelle impulsion.

Vous avez été, Monsieur Savary, un digne successeur de ceux qui, avant vous, avaient tenu le gouvernail de la Chambre de Commerce. Vous avez été un grand Président. Vous vous êtes consacré à votre tâche avec toute votre intelligence et tout votre cœur. Vous avez joui de l'estime et de l'affection générales,

et je considère pour ma part comme un privilège d'avoir collaboré avec vous. Vous avez su communiquer votre dynamisme non seulement à vos services, mais encore aux différentes sections de la Chambre de Commerce. Vous avez donné un développement remarquable aux dîners-conférences en réussissant à vous assurer le concours d'orateurs de tout premier plan. Vous avez aussi amélioré encore la revue de la Chambre de Commerce, qui est indispensable aujourd'hui à tous ceux qui s'intéressent aux questions commerciales entre la France et la Suisse. Et puis, vous avez été ce Président souriant, à l'autorité tranquille, qui savait créer une atmosphère de sympathie propice à un travail fécond. Je me réjouis donc de savoir que vous continuerez à faire bénéficier la Chambre de Commerce de vos talents. Je suis certain qu'elle aura souvent recours à vous.

Et à vous, Monsieur Reymond, qui accédez aujourd'hui à la Présidence de la Chambre de Commerce, vous dont l'entrée en fonctions correspond avec l'entrée de votre Compagnie dans son neuvième lustre et qui allez poursuivre, développer encore, ce qu'ont fait vos prédécesseurs, j'adresse mes vœux très chaleureux. Je sais que, du moment que M. Savary avait décidé de façon inéluctable de se retirer, il ne pouvait remettre les destins de la Chambre de Commerce en de meilleures mains. Sachez que vous pouvez compter entièrement sur l'Ambassade pour vous faciliter votre tâche dans la mesure de ses moyens.

Je voudrais enfin remercier M. Gilliard, votre Directeur général, qui a su démontrer au cours de cette année qu'en faisant appel à lui, la Chambre de Commerce avait eu la main heureuse. Je le félicite de ses nombreuses et heureuses initiatives et je lui sais le plus grand gré de l'aide que nous trouvons toujours auprès de lui.

Votre séance se tient à un moment où la France traverse une période d'une gravité exceptionnelle. Nous sommes trop proches de la France et nous sommes trop unis à elle par de multiples liens pour ne pas prendre une très grande part à ses épreuves. Nous souhaitons donc ardemment qu'elle surmonte les difficultés actuelles et trouve la voie qui lui permettra de remplir pleinement la mission qui incombe, dans l'incertitude des temps présents, au pays qui a peut-être apporté la plus large contribution à notre civilisation.



Monsieur J.-C. Savary

Président de la
Chambre de Commerce Suisse en France
de 1952 à 1958

Pendant six ans notre Chambre a eu le rare privilège d'être présidée par M. Savary, personnalité remarquablement faite pour une telle mission.

Avec beaucoup de compétence, de bon sens, de finesse et de courtoisie, il a veillé aux destinées de notre Compagnie et l'a conduite à ce qu'elle est aujourd'hui.

Resté foncièrement attaché à son terroir, M. Savary a cependant planté des racines profondes dans ce sol de France. De là aussi son contact très humain et sa compréhension des êtres.

Je veux donc lui dire notre gratitude, notre reconnaissance et notre attachement. Qu'il me permette de lui rappeler qu'il nous a promis de continuer à nous donner le bénéfice de son expérience et de m'apporter ses conseils qui seront pour moi une aide précieuse.

Le Gouvernement français vient d'honorer la Chambre de Commerce Suisse en France, en la personne de M. Savary, en l'élevant au grade de chevalier de la Légion d'honneur, ce dont je le félicite chaleureusement.

Je terminerai par un vœu : celui de pouvoir continuer avec succès l'action que M. Savary a poursuivie au cours de ses deux mandats et à participer de cette manière à l'harmonieux développement des relations économiques franco-suisse.

(Extraits du discours prononcé par M. GEORGES REYMOND, à la 40^e Assemblée générale, de la Compagnie, le 29 mai 1958.)

Monsieur Georges Reymond

Président de la
Chambre de Commerce Suisse en France
en 1958



Sous un aspect nouveau, avec une personnalité très homogène, M. Reymond nous a semblé être l'homme désigné pour prendre la présidence de notre Compagnie et le Conseil, à l'unanimité, a pensé de même. C'est donc avec une grande satisfaction que j'ai l'honneur de le présenter aujourd'hui comme le chef qui saura rallier les intérêts de chacun dans le cadre des nécessités de tous.

La personnalité de M. Reymond nous est un gage de son efficacité.

Né le 11 août 1915 à Couvet (Neuchâtel), M. Georges-Edouard Reymond a fait ses études à Couvet et à Fleurier puis à Saint-Gall. Il a obtenu la licence ès sciences commerciales et économiques à l'Université de Neuchâtel en 1937. Après un semestre complémentaire à la « London School of Economics », il a effectué de courts stages dans l'industrie en Suisse et en Angleterre et à la Chambre de Commerce Suisse en France à Paris. Il est entré en 1939 au service de J. R. Geigy S. A. à Bâle, puis a été nommé Délégué à Paris en mai 1945. Il a été élevé au titre de Directeur général de la Société Produits Geigy depuis mai 1946 ; il en est Président-Directeur général depuis juillet 1953.

Ses qualités exceptionnelles le mettent à même de servir notre Chambre de Commerce et par là nos deux pays.

(Extraits du discours prononcé par M. J.-C. SAVARY, à la 40^e Assemblée générale de la Compagnie, le 29 mai 1958.)

La Chambre de Commerce Suisse en France

1918-1958



A l'Assemblée générale de notre Compagnie son Président M. J. C. Savary a remercié encore M. Léon Mathez, ancien Secrétaire général :

« M. Mathez a quitté notre Compagnie après 40 ans de bons et loyaux services. Il a assisté aux entrevues qui ont précédé sa fondation. Tous ceux qui, à titre quelconque, ont été en rapport avec lui, ont apprécié son amabilité, sa complaisance et son dévouement. »

Nous sommes heureux de publier ici un historique de la Chambre de Commerce Suisse que M. Mathez était particulièrement qualifié pour rédiger.

Notre Chambre de Commerce est née au milieu des difficultés et des angoisses de la guerre 1914-1918.

La Suisse, séparée des centres de production, tant en produits nécessaires à son alimentation qu'en matières premières indispensables à son industrie, éprouvait les plus grandes difficultés à se procurer ce dont elle avait besoin. Seuls les pays d'outre-mer étaient capables de la ravitailler, en transit par la France.

Pour assurer ce transit et, en même temps, donner aux autorités françaises et alliées toutes garanties quant à la destination définitive des marchandises dont il s'agissait, le Gouvernement suisse avait dû créer un organisme de contrôle qui prit le nom de « Société Suisse de Surveillance », dont le siège était à Berne, et les bureaux en France, situés, rue Jean-Goujon, sous la direction du colonel de Reynier. Les bureaux de Washington étaient dirigés par Hans Sulzer, qui devint par la suite Ministre de Suisse aux États-Unis et, après son retour à Zurich, Président du Vorort.

Jamais comme à ce moment-là, l'absence d'une Chambre de commerce suisse ne se fit aussi durement sentir et c'est à l'instigation d'un Français qui prit dans les relations internationales de la France une place de tout premier plan,

M. le sénateur André Honorat, ancien Ministre, que fut constitué un Comité d'Initiative en vue de la création d'une Chambre de commerce suisse en France. Cela se passait en février 1916.

Ce Comité était constitué par :

MM.

Gustave BRANDT, directeur de l'Oméga Watch;
CELLERIER;
Charles DE CERJAT, banquier;
Charles COURVOISIER-BERTHOUD, banquier;
Jean-Louis COURVOISIER, banquier;
Ferdinand DOBLER, industriel;
Auguste DUPLAN, avocat-conseil de la Légation de Suisse et directeur de l'Agence des C. F. F.;
Philippe MORICAND;
P. NAVILLE, ingénieur;
A. TURRETINI, administrateur de banque.

A plusieurs reprises, par écrit et verbalement, le programme que le Comité d'Initiative s'était tracé a été exposé aux autorités fédérales, à Berne.

A cette époque, l'« espionite » sévissait en France et dans tous les pays. La première tâche du Comité était de donner aux autorités françaises tous apaisements au sujet de la nationalité des personnes susceptibles de faire partie de la Chambre de commerce suisse. C'est ainsi que fut introduit dans les statuts un certain article 10 qui précisait :

« Les personnes qui auraient acquis la nationalité suisse ou française par voie de naturalisation ne pourront faire partie de la Chambre de commerce, quelle que soit la date de leur naturalisation, exception faite des Français naturalisés suisses ou des Suisses naturalisés Français. »

L'Assemblée constitutive eut lieu le 16 novembre 1918. Elle adopta les statuts et élit un premier Conseil d'administration composé de :

MM.

Gustave BRANDT, directeur de l'Oméga Watch;
Jean-Louis COURVOISIER, banquier;
César DELAPRAZ, directeur de la Société Nestlé;
Ferdinand DOBLER, industriel, actuellement Président d'honneur;

Auguste DUPLAN, avocat-conseil de la Légation de Suisse et directeur de l'Agence des C. F. F.;

FAUCHERRE, hôtelier;

F. E. HIRT, directeur de la Société Oerlikon;

Carlos KELLER, importateur de cacao;

A. J. MARET, chimiste;

Armand STIRLIN, administrateur des Chaussures Bally, que nous avons le plaisir de compter, aujourd'hui encore, au nombre de nos administrateurs;

Chocolats suisses Peter, Cailler et Kohler, représentés par M. Henri GUNTHERT;

E. WOLFER-SULZER, administrateur-délégué de la Société Sulzer frères.

Devant le désistement de M. Duplan qui avait joué un rôle prépondérant dans le Comité d'Initiative et dans la rédaction des statuts, M. Ferdinand Dobler fut élu Président.

M. Dobler mit une partie de ses bureaux à la disposition du Secrétariat de la Chambre de commerce. Le premier secrétaire fut M. Albert Pictet, actuellement associé de la Banque Pictet et C^{ie}, à Genève.

Dans le courant de l'année 1919, la Chambre s'installa dans de vastes locaux, au 61, avenue Victor-Emmanuel. Des bureaux meublés furent mis à la disposition des membres qui, soit dit en passant, n'utilisèrent pour ainsi dire pas cette facilité.

Les débuts de la Compagnie furent difficiles. Pendant les premières années, ce fut tout d'abord l'opposition des autorités fédérales à l'égard d'une association qui faisait une discrimination entre les Suisses (art. 10 des statuts, voir ci-dessus). En 1926, ce fameux article 10 fut abrogé et les conséquences s'en firent immédiatement sentir. L'effectif de nos membres monta rapidement.

C'est vers cette époque que fut créée la Chambre de Commerce Internationale, à laquelle notre Compagnie s'empessa d'adhérer, à titre individuel. Après la constitution des Comités nationaux, notre Compagnie fut admise au sein du Comité National Suisse, en qualité de fondateur, avec le Vorort et la Société Suisse des Banquiers.

Les relations franco-suisses

Si, actuellement encore, le renouvellement des accords est une opération laborieuse, que dire de la situation en 1927. Depuis des mois des négociations étaient en cours, sans résultat. Dans le numéro de septembre-octobre 1927 du *Bulletin de la Chambre de commerce suisse*, le secrétaire

général, M. Maurice Trembley, fit paraître, sous sa signature, un article intitulé :

« *Les relations commerciales franco-suisses s'achèment-elles vers une rupture? Notre cri d'alarme sera-t-il entendu?* »

C'était le pavé dans la mare. Cet article reproduit dans toute la presse, en France et en Suisse, eut un effet retentissant. Il eut aussi pour conséquence un rapprochement des thèses en présence et la conclusion d'un accord.

Subvention fédérale

1931 : La défaillance de la banque où nos fonds étaient déposés obligea les dirigeants à solliciter une subvention fédérale. Disons en passant que dans l'attente de la réponse de Berne, les membres du bureau, confiants dans les destinées de la Compagnie, firent une avance de 5.000 francs chacun pour permettre de payer les appointements et le loyer. Berne nous alloua une subvention de 20.000 francs suisses qui fut ensuite ramenée à 13.000 francs. En 1943, le Conseil décida de renoncer à la mène fédérale. Ce fut une sage décision, fort appréciée des autorités fédérales. Voici dans quels termes, feu le conseiller fédéral Stampfli accueillit la notification de cette décision :

« Je suis extrêmement heureux que votre Compagnie ait bénéficié d'un développement tel qu'il lui est permis désormais de se suffire à elle-même et de renoncer à la subvention que lui versait la Confédération. Je forme tous mes vœux pour l'avenir de la Chambre de commerce suisse en France. Vu l'importance de la tâche qui lui incombe, le Département fédéral de l'Économie Publique sera prêt à lui accorder son appui, si les circonstances viennent à le rendre nécessaire. »

Publications

Le modeste *Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France* du début est devenu la luxueuse et vivante *Revue économique Franco-Suisse*, particulièrement appréciée par tous les membres de la Compagnie et les nombreuses personnes à qui nous en faisons le service.

Après 1945, il est apparu qu'un *Bulletin hebdomadaire d'Informations* relatant les décisions et modifications intervenant dans le régime des échanges entre la France et la Suisse rendrait service aux importateurs et exportateurs. Le nombre des abonnés prouve que la création de ce bulletin répondait à un réel besoin.

L'idée de publier un *Annuaire Franco-Suisse* remonte à 1927. Elle a été abandonnée à l'époque pour être reprise en 1950. Nous en sommes aujourd'hui à la huitième édition. Cet ouvrage est indispensable pour toute entreprise intéressée aux échanges franco-suisses.

Sections

Des sections de la Compagnie ont été créées :

à Lyon en 1920;

à Marseille en 1921;

à Lille en 1938;

à Strasbourg en 1939 (sans secrétariat permanent);

à Besançon en 1942;

à Bordeaux en 1945 (actuellement sans secrétariat permanent).

Activités de la Compagnie

Il y a lieu de remarquer que pendant la période du début jusqu'en 1940, l'activité de la Compagnie s'étendait à la documentation et à l'information, renseignements pour l'achat et la vente de marchandises, tarifs douaniers, tarifs ferroviaires, recherche d'agents et de représentants.

A ces différentes activités vint s'ajouter, pendant l'occupation, le service de transmission de courrier commercial. A cette époque, la France et la Suisse étaient privées de toute liaison postale. Notre Président et notre Directeur obtinrent des autorités allemandes l'autorisation d'organiser un service de transmission de courrier commercial. Ce fut un service inappréciable rendu au commerce franco-suisse. Notre rôle consistait à recevoir le courrier, à le censurer et à le remettre aux autorités allemandes qui le faisaient acheminer vers la Suisse. Parallèlement, nous avons ouvert un bureau à Bâle qui, après censure, remettait le courrier aux postes suisses pour acheminement vers la France, via l'Allemagne. Nous ne percevions aucune taxe pour ce service. Les entreprises nous témoignèrent leur gratitude en adhérant en masse à la Compagnie. A cette époque notre effectif atteignit le chiffre record de 7.542 adhérents.

Après 1945, la direction de la Compagnie chercha à augmenter les services mis à la disposition des membres. C'est ainsi que nous avons créé le service des licences et le service juridique.

Voici quelques chiffres indiquant l'importance de ces services :

Service des licences

	IMPORT		EXPORT	
	Nombre de licences présentées	Valeur en milliers de francs suisses	Nombre de licences présentées	Valeur en milliers de francs suisses
1949	365	4 009	18	348
1950	407	5.438	73	1.472
1951	591	6.165	57	1.247
1952	1.570	16.758	50	426
1953	1.228	20.471	20	821
1954	993	22.161	14	374
1955	973	11.249	32	704
1956	580	15.390	13	151
1957	1.022	12.991	19	712

Service juridique: montants recouverts (en milliers de francs)

	FRANCS FRANÇAIS	FRANCS SUISSES
1951	1.302	13
1952	3.611	34
1953	2.382	39
1954	2.183	9
1955	866	23
1956	1.698	8
1957	1.990	15

Ses présidents :

1918-1926	M. Ferdinand DOBLER.
1926-1931	M. Jean-Louis COURVOISIER.
1932-1934	M. Ferdinand DOBLER.
1935-1938	M. Gustave BRANDT.
1939-1941	M. Émile BITTERLI.
1941-1943	M. F. BAUMANN.
1943-1944	M. Émile BITTERLI.
1944-1949	M. Paul DE PERREGAUX.
1949-1952	M. Hugues JÉQUIER.
1952-1958	M. J. C. SAVARY.

Ses trésoriers :

Charles COURVOISIER;
Félix DUPASQUIER;
Raoul LA ROCHE;
Henri GUNTHERT;
Paul F. FATZER;
E. GUTZWILLER;
J. C. SAVARY;
G. DE PURY.

Ses commissaires aux comptes :

Ch. DE CERJAT;
Ed. DE RHAM;
ISELIN;
GUTJAHR;
Actuels : J. RIEDWEG, P. CROSETTI, Émile BITTERLI.

Ses directeurs :

(Ils portaient jadis le titre de Secrétaire général.)

1919-1921	M. Albert PICTET.
1921-1924	M. Jacques DE PURY.
1924-1932	M. Maurice TREMBLEY.
1932-1945	M. Gérard DE PURY.
1945-1949	M. Jacques BOITEL.
1949-1956	M. Jean DE SENARCLENS.
1957	M. Paul GILLIAND.

Son personnel :

A Paris, il comptait à l'origine quatre à cinq personnes; en 1958, il en occupe vingt et une. A Lyon et à Marseille deux et à Lille et Besançon une.

Ses finances :

Le budget de la Compagnie se chiffrait au début aux environs de 100.000 francs (francs or). Actuellement, il est de l'ordre de 45 millions de francs.

LÉON MATHEZ